

# DIRECTION RÉSEAUX

## Mesures d'urgence : à deux, c'est mieux !

QU'ONT EN COMMUN LA CHALEUR ACCABLANTE, UN DÉVERSEMENT DE MATIÈRES DANGEREUSES OU LA PROPAGATION D'UN VIRUS ? CES SITUATIONS FONT APPEL AUX MESURES D'URGENCE ET IMPLIQUENT L'INTERVENTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. C'EST POURQUOI L'AGENCE, RESPONSABLE DES MESURES D'URGENCE À LA SUITE D'UN SINISTRE, ET LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE, QUI GÈRE LES PLANS DE MOBILISATION DANS LES CAS DE MENACES À LA SANTÉ COMME LE SRAS, ONT DÉCIDÉ D'UNIR LEURS FORCES POUR METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES D'INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHE.

Pour être prêtes à intervenir rapidement, l'Agence et la Direction de santé publique ont identifié cinq actions prioritaires :

### D'ici le 1<sup>er</sup> mai :

- Nommer un responsable des mesures d'urgence par CSSS.

### D'ici le 15 juin, chaque CSSS devra :

- Mettre en place un plan d'intervention d'urgence en cas de chaleur accablante ;
- Mettre en place un mécanisme de prise en charge des personnes exposées à des maladies contagieuses.

### D'ici le 31 décembre, l'Agence devra :

- Mettre en place un plan de lutte contre une pandémie d'influenza ;
- Vérifier la conformité de tous les plans de mesures d'urgence dans chaque CSSS.

Les personnes nouvellement nommées dans les CSSS seront responsables de coordonner localement les mesures d'urgence, incluant le plan de mobilisation de santé publique. Les travaux de la Table des coordonnateurs locaux de mesures d'urgence des CSSS débuteront en mai. **DR J.G.**

## DANS CE NUMÉRO

|  |   |
|--|---|
| Mesures d'urgence : à deux, c'est mieux !              | 1 |
| Félicitations  | 1 |
| Nominations  | 2 |
| L'amélioration de la santé : l'affaire de tous         | 3 |
| Quinze millions de dollars pour la maintien à domicile | 3 |
| Notre contribution au Protocole de Kyoto               | 4 |
| Des investissements pour des bâtiments en santé !      | 4 |
| Investissements pour les services aux jeunes enfants   | 5 |
| Groupe de travail sur les ressources informationnelles | 5 |

## Félicitations

La directrice générale du **CSSS de la Petite-Patrie et Villeray, M<sup>me</sup> Manon Boily**, est fière d'annoncer que l'Hôpital Jean-Talon a reçu son accréditation pour une durée de trois ans du Conseil canadien d'agrément. Félicitations à toute l'équipe ! **M<sup>me</sup> Danielle McCann**, directrice générale du **CSSS de Verdun/Côte Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe Saint-Charles**, est heureuse d'annoncer que le Centre hospitalier de Verdun vient d'être accrédité pour une durée de trois ans par le Conseil canadien d'agrément. Félicitations à tous et toutes ! **DR J.G.**

# Nominations

## Direction des affaires médicales et universitaires de l'Agence

**M. Daniel Fecteau** a été nommé adjoint au directeur des affaires médicales et universitaires dans l'équipe du **Dr Michel Marcil**. M. Fecteau pilotera notamment l'implantation des groupes de médecine de famille (GMF) et des centres médicaux associés (CMA) à Montréal. Félicitations et bon succès.

## Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord

**M. Marc Fortin**, directeur général du **CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord**, a récemment dévoilé la composition d'une partie de son équipe de cadres supérieurs. Félicitations à tous et toutes !

- **M<sup>me</sup> Luce Beauregard**, adjointe au directeur général ;
- **M. Gilles Bergeron**, directeur des ressources humaines ;
- **M<sup>me</sup> Agnès Boussion**, directrice des communications ;
- **M<sup>me</sup> Diane Boyer**, directrice de l'hébergement ;
- **M. Alain Lazure**, directeur des services techniques et immobilisations ;
- **M. Claude Leborgne**, directeur des ressources financières et informationnelles.

D'autres nominations seront annoncées prochainement.

## Centre de santé et de services sociaux de Verdun, Côte Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe Saint-Charles

**M<sup>me</sup> Danielle McCann**, directrice générale du **CSSS de Verdun/Côte Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe Saint-Charles**, présente quatre nouveaux membres de son équipe de direction. Toutes nos félicitations !

- **M<sup>me</sup> Réjeanne Boudreau**, directrice générale adjointe ;
- **M. Christian Parent**, directeur des ressources financières ;
- **M. André Maisonneuve**, directeur des ressources matérielles ;
- **M. Jean-Marc Daniel**, directeur des ressources humaines.

## Centre de santé et de services sociaux de la Pointe de l'île

Le directeur général du **CSSS de la Pointe de l'île**, **M. André Gagnière**, annonce la nomination de trois membres de son équipe de direction. Bon succès à chacun et chacune !

- **M. Pierre Jolin**, directeur de la qualité, de la transformation et du développement ;
- **M. Marcel Désilets**, directeur de la prévention et des services multiclientèles ;
- **M<sup>me</sup> Hélène Barral**, adjointe au directeur général.

## Centre de santé et de services sociaux de René-Cassin et Notre-Dame-de-Grâce / Montréal-Ouest

La directrice générale du **CSSS de René-Cassin et NDG / Montréal-Ouest**, **M<sup>me</sup> Francine Dupuis**, a récemment rendu publique la composition de son équipe de direction. Félicitations à la nouvelle équipe.

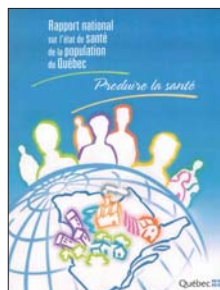
- **M<sup>me</sup> Murielle Pépin**, directrice de la planification, qualité, enseignement et recherche ;
- **M<sup>me</sup> Marie Amzallag**, directrice adjointe et responsable du CAU ;
- **Dr Ronald Ludman**, directeur des services professionnels (DSP) ;
- **M<sup>me</sup> Marie Boucher**, directrice des services infirmiers (DSI) et directrice de l'hébergement ;
- **M. Kevin Hayes**, directeur des services multidisciplinaires ;
- **M<sup>me</sup> Michèle Moatti**, responsable de la prévention et directrice des services de santé mentale, dépendances, déficience physique et intellectuelle ;
- **M<sup>me</sup> Diane Podsiadlo**, directrice des PALV, centre de jour et centre des aidants naturels ;
- **M<sup>me</sup> Cally Kearney**, directrice de réadaptation (interne, domicile et clinique externe) ;
- **M<sup>me</sup> Gemma Mattheij**, directrice des services famille-enfance-jeunesse ;
- **M<sup>me</sup> Arlène Ducharme**, directrice des services courants (accueil, santé et social) ;
- **M<sup>me</sup> Céline Depelteau**, directrice des ressources humaines ;
- **M<sup>me</sup> Louise Laflamme**, directrice des ressources matérielles et techniques ;
- **M. Marcel Allaire**, directeur des ressources financières ;
- **M<sup>me</sup> Yvonne Look**, directrice des ressources informationnelles, gestion documentaire et archives. **DR J.G.**

## L'amélioration de la santé : l'affaire de tous

LES CONCLUSIONS DU PREMIER « RAPPORT NATIONAL SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION DU QUÉBEC – PRODUIRE LA SANTÉ » SONT

CLAIRES : PLUSIEURS DES PROBLÈMES DE SANTÉ ET PROBLÈMES PSYCHOSOCIAUX DONT SOUFFRE LA POPULATION QUÉBÉCOISE SONT ÉVITABLES. CHOSE INTÉRESSANTE : DES MOYENS D'ACTION POUR Y FAIRE FACE SONT À NOTRE PORTÉE. ILS RÉSIDENT NOTAMMENT DANS L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, PHYSIQUE ET SOCIAL, LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES GESTES DE SOLIDARITÉ.

Le directeur national de santé publique, le docteur Alain Poirier, a en effet expliqué que les moyens de prévenir les problèmes de santé des Québécois et



Québécoises ne reposent pas, uniquement, sur le réseau de la santé et des services sociaux. Tous les secteurs d'activité de la société devront être mis à contribution, puisque les principaux problèmes de santé dont le rapport fait état découlent des conditions et habitudes de vie, de l'environnement et des structures sociales.

### Bilan des problèmes de santé

En 2002, quatre maladies chroniques ont été responsables de 70 % des décès au Québec : cancer (32 %), maladies cardiovasculaires (29 %), maladies respiratoires (8 %) et diabète de type 2 (3 %). Le rapport indique qu'il est possible d'agir sur ces maladies et que chacun peut contribuer à améliorer son bilan de santé et prévenir les maladies chroniques, notamment en modifiant certaines habitudes liées au tabagisme, à l'alimentation et à l'activité physique. Le rapport complet et sa synthèse sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/santepopulation.html>

DR J.G.

## Quinze millions de dollars pour le maintien à domicile

LA MAINTIEN, DANS LEUR MILIEU DE VIE, DE PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE SERA FACILITÉ GRÂCE À L'INJECTION DE 15 M\$ POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX ET D'AIDES TECHNIQUES NÉCESSAIRES AU SOUTIEN À DOMICILE. C'EST EN EFFET CE QUE VIENT DE RENDRE PUBLIC, LE 15 AVRIL, LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, M. PHILIPPE COUILLARD.

Ce programme d'acquisition d'équipements s'inscrit dans le cadre de la Politique de soutien à domicile et comprend quatre volets. La majeure partie des sommes consenties est sous la responsabilité des agences de la santé et des services sociaux. DR J.G.

| Les quatre volets  | Les sommes consenties | Achats ciblés   |
|--|-----------------------|---|
| Appareils d'oxygénothérapie pour personnes souffrant de maladie pulmonaire obstructive chronique | 3 millions de dollars | Concentrateurs d'oxygène, bouteilles d'oxygène, humidificateurs et autres.  |
| Appareils d'analyses diagnostiques hors laboratoires et autres                                   | 5 millions de dollars | Saturomètres, pompes à perfusion programmable, matelas à réduction de pression  |
| Aides techniques à la vie quotidienne et à la vie domestique                                     | 4 millions de dollars | Lits réglables, accessoires pour la salle de bain, lève-personne sur rail, fauteuils gériatriques, baignoires adaptées pour enfants |
| Aides techniques à la locomotion pour les personnes âgées  | 3 millions de dollars | Ambulateurs, triporteurs, quadriporteurs  |

## Vous avez des questions ou des commentaires

par Lotus Notes, à l'adresse suivante : **06 rr direction réseaux** ■ par téléphone : 286-6500 poste 5223

Site internet de l'Agence : [www.santemontreal.qc.ca](http://www.santemontreal.qc.ca)

## Notre contribution au Protocole de Kyoto !

**DES PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DÉMARRERONT PROCHAINEMENT À L'INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL, AU CSSS DU NORD-DE-L'ÎLE ET SAINT-LAURENT ET À L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF. LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX A EN EFFET DEMANDÉ AUX ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE RÉDUIRE DE 14 %, D'ICI 2009, LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIE. CETTE MESURE CONTRIBUE PAR AILLEURS À LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE<sup>1</sup>, OBJECTIF MAJEUR DU PROTOCOLE DE KYOTO RÉCEMMENT ENTRÉ EN VIGUEUR.**

Le Ministère a clairement indiqué, en novembre 2004, son intention d'aller de l'avant en soutenant des projets d'efficacité énergétique visant les équipements vétustes des établissements de santé et de services sociaux au Québec. Les projets soumis au Ministère devaient s'autofinancer en sept ans grâce à l'augmentation de la performance des appareils.

Huit projets de remplacement d'équipements ont été présentés par les établissements montréalais, et le Ministère a autorisé la réalisation de trois d'entre eux sur la base du rendement écologique et économique et de l'urgence du remplacement.

### ■ Institut de réadaptation de Montréal

**Travaux proposés :** réfection de la centrale thermique et de la climatisation.

**Résultats attendus :** réduction de 16,4 % de la consommation, accroissement de la durée de vie des équipements, meilleur confort des occupants, fiabilité du chauffage et de la climatisation, disponibilité accrue de l'eau chaude domestique.

### ■ CSSS du Nord-de-l'Île et Saint-Laurent : CHSLD-CLSC Saint-Laurent

**Travaux proposés :** transformation du réseau de vapeur de la chaufferie à l'eau chaude.

**Résultats attendus :** augmentation de la durée de vie des équipements, continuité du confort des occupants, fiabilité du chauffage et de la climatisation.

### ■ Hôpital général juif

**Travaux proposés :** implantation de mesures d'économie d'énergie (récupérateurs de chaleur, thermostats électroniques et autres).

**Résultats attendus :** amélioration de la sécurité et de la fiabilité de l'environnement, réduction de 9 % de la consommation d'énergie et réduction des coûts. **DR J.G.**

1. Les gaz à effet de serre, en partie responsables du réchauffement de la planète, sont notamment produits par les systèmes de chauffage et de climatisation qui brûlent des combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) pour fonctionner.

## Des investissements pour des bâtiments en santé !

C'est près de 40 M\$ qui seront consacrés pour l'année 2005-2006 à l'entretien du parc immobilier des établissements de santé et de services sociaux de Montréal. De ce montant, 9,2 M\$ seront investis dans les douze CSSS. Fait nouveau : ce sont les établissements eux-mêmes, les CSSS et les autres établissements du réseau montréalais, qui assument maintenant l'entière responsabilité de la gestion de leur enveloppe de maintien d'actifs.

### Qu'est-ce qu'on peut faire avec 40 M\$ ?

Des réparations majeures comme des travaux de fenestration, la réfection des toitures, le rajeunissement des systèmes de chauffage ou de ventilation, les réparations d'ascenseurs, les modifications au système téléphonique. Une partie de ces sommes, soit 20 %, a été réservée pour des problématiques particulières, comme la mise en place de mesures de lutte contre la bactérie *C. difficile*, la réalisation de travaux urgents et imprévus ou même l'exécution d'expertises techniques et d'études. **DR D.G.**

### Qu'est-ce que le maintien des actifs !

Les projets liés au maintien des actifs visent les travaux de réparations majeures et les mises aux normes des systèmes mécaniques-électriques. Ces travaux touchent les composantes vétustes des bâtiments, comme la réfection des toitures ou le remplacement des fenêtres, et vont au-delà de l'entretien de routine des établissements. Ils assurent la continuité des opérations et des services, le maintien de l'intégrité physique des immeubles, la sécurité et la qualité de l'environnement. **DR J.G.**

## Investissements pour les services aux jeunes enfants : Montréal reçoit sa part

La ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, M<sup>me</sup> Margaret F. Delisle, vient d'annoncer l'octroi, pour la région de Montréal, de 1 623 700 \$ pour les services aux jeunes enfants souffrant d'un trouble envahissant du développement, dont le plus répandu est l'autisme.

Cette nouvelle représente la part de Montréal et fait suite à l'annonce, il y a un mois, d'un investissement de trois millions de dollars non récurrents, à l'échelle du Québec, permettant de réduire les délais d'attente pour les services d'évaluation diagnostique et d'intervention comportementale intensive à l'intention des enfants d'âge préscolaire. **DR J.G.**

## Groupe de travail sur les ressources informationnelles

**TRANSMETTRE L'INFORMATION DE FAÇON EFFICACE ÉTANT UNE CONDITION ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES, L'AGENCE ET LES CSSS ONT CRÉÉ UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES CSSS.**

### Objectifs :

- contribuer au plan régional d'informatisation et d'optimisation de l'Agence, devant être déposé en juin 2005 au ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- soutenir, sur le plan informatique, la mise en place des réseaux locaux de services (RLS).

### Mandats :

- identifier les besoins prioritaires des CSSS et les occasions de regroupement et d'optimisation en matière d'acquisition, de support et de gestion des ressources informationnelles ;

- identifier les différents scénarios permettant de répondre aux besoins et recommander le scénario optimal ;
- participer à la définition d'un plan d'action à court terme et du plan stratégique régional triennal en matière de ressources informationnelles.

### Priorités :

- consolidation des index clientèles sur la base territoriale ;
- optimisation des infrastructures existantes telles que I-CLSC, SICHELD, Notes, etc. ;
- création d'un portail régional couvrant les besoins d'information de la clientèle, incluant un intranet régional pour les intervenants et les employés, un ensemble d'applications d'intégration et un volet d'échange d'informations cliniques entre les établissements, dont les résultats de laboratoire. **DR A.D.**

### Composition du groupe de travail

**Martin d'Amour** ■ CSSS du Nord-de-l'Île et Saint-Laurent

**François Bertrand** ■ CSSS de l'Ouest-de-l'Île

**Julie D'Entremont** ■ CSSS de Côte-des-Neiges, Métro et Parc-Extension

**Ghislain Girard** ■ CSSS de Verdun/Côte Saint-Paul, Saint-Henri, Pointe Saint-Charles

**Claude Le Borgne** ■ CSSS d'Achamps et Montréal-Nord

**Alain Lemay** ■ CSSS de Hochelag-Maisonnette, Olivier-Guimond et Rosemont

**Ginette Léonard** ■ CSSS Jeanne-Mance

**Yvonne Look** ■ CSSS de René-Cassin, Notre-Dame-de-Grâce/Montréal-Ouest

**Jean-Luc Narbonne** ■ CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

**Alain Noël** ■ CSSS de LaSalle et du Vieux-Lachine

**Cécylia Ponta** ■ CSSS de la Pointe-de-l'Île

**Alain Trottier** ■ CSSS de La Petite Patrie et Villeray

## DIRECTION RÉSEAUX

est publié toutes les deux semaines par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Éditrice : Anne-Marie Tardif

Rédactrice en chef : Lorraine Desjardins

Collaboration à la rédaction :

Lorraine Desjardins, Anne Dumouchel et Josée Gaulin, de l'Agence ; Denise Gagnon du CSSS du Nord-de-l'Île et Saint-Laurent.

ISSN 1712-4182 Direction réseaux (Imprimé)

ISSN 1712-4190 Direction réseaux (En ligne)